

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.133

L'An deux Mille Douze, le 14 septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 septembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 septembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PELTIER représentée par M. BESSON  
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU  
M. COASSIN représenté M. LABIA  
M. DENIS représenté par M. MERLE  
Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE  
Mme DOUMECO représentée par M. GIRAUD  
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN  
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE  
M. PAVON représenté par M. CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2/2012 - BUDGET EAU POTABLE

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2012 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>		
2111	- Acquisition de terrains	+ 100 000,00 €	
2315	- Travaux en cours	- 100 000,00 €	
	<u>Opérations patrimoniales</u>		
2031	- Frais d'études captage St Pierre		+ 678,81 €
21531	- Travaux captage St Pierre	+ 678,81 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 20 septembre 2012

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD